



section académique de Lille

Lettre mensuelle d'informations des LP, SEP, SEGPA et EREA

AU SOMMAIRE EN FÉVRIER 2019 :

L'éditorial du secrétaire académique.....	1
Mise au point sur la DHG	2
Mise en œuvre des grilles horaires : le projet du ministère	2
Le projet des futurs programmes d'enseignement général	3
Du nouveau en Gestion Administration !.....	3
Page spéciale mutations intra-académiques.....	4
La CAPA d'avancement d'échelon du mercredi 13 mars 2019	5
Le conseil syndical académique élargi du jeudi 14 mars 2019	5

L'édito du secrétaire académique : Ali BEN YAHIA

Encore une fois, l'offre de formations dans les LP, SEP, EREA et SEGPA se réduit. Cela est en totale contradiction avec les déclarations du Ministre Blanquer qui affirme vouloir relancer la voie professionnelle.

Quand la logique de conversion de postes en heures supplémentaires au prétexte de donner du pouvoir d'achat à des professeurs va-t-elle s'arrêter ? Éprouvés par des conditions de travail de plus en plus difficiles, auxquelles s'ajoutent la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle, les PLP ne veulent pas travailler plus. Non, ils veulent gagner plus !

Avec les 14 fermetures actées pour la prochaine rentrée, nous ne pouvons pas non plus occulter le destin de nos collègues de la filière Gestion Administration qui n'ont aucune visibilité sur leur avenir. Que vont-ils devenir ?



section académique de Lille

Mise au point sur la DHG

Dès l'annonce de la réforme de la voie professionnelle, le SNETAA-FO a tout mis en œuvre pour maintenir les postes à la rentrée 2019. Il a obtenu que la dotation horaire globale par division soit maintenue à la prochaine rentrée.

Pour un CAP avec 14 semaines de stage, l'arrêté du 12 juin 2015 (anciennes grilles) donne un horaire total annuel de 986 heures professeurs (aide individualisée comprise) pour la première année. Pour ce même CAP, l'arrêté du 21 novembre 2018 (nouvelles grilles) donne le même volume horaire annuel puisque les heures professeurs en co-intervention sont le double de celles des élèves.

La baisse de la DHG totale dans certains établissements vient donc essentiellement de la fermeture de sections ou du regroupement de certaines d'entre elles via les familles de métiers et pas des grilles horaires.

Le suppression de postes, vient non seulement des baisses des DHG dues aux fermetures mais aussi de la transformations des heures postes des précédentes DHG en heures supplémentaires annuelles.

Rappelons que le SNETAA-FO n'a pas souhaité cette réforme et qu'il continue à tout faire pour en limiter les effets négatifs sur les PLP.

Mise en œuvre des grilles horaires : le projet du ministère

Nous vous avons communiqué ce projet en début de mois ([cliquer ici](#) si vous l'avez égaré). Le contenu de ce document est susceptible d'évoluer, mais des demandes du SNETAA-FO y figurent, comme dédier les six premières heures de co-intervention à la concertation entre les enseignants qui les encadrent.



section académique de Lille

Le projet des futurs programmes d'enseignement général

Le ministère a publié sur son site internet le résultats des travaux de onze groupes d'experts missionnés par le Conseil Supérieur des Programmes.

Vous pouvez les consulter en [cliquant ici](#) .

Du nouveau en Gestion Administration !

Au milieu de ce mois de février, le SNETAA-FO de Lille vous a donné deux liens très importants.

Le premier concerne le projet de référentiel des activités professionnelles du Bac Pro AGO (Assistance à la Gestion des Organisations) qui devrait remplacer les Bac Pro GA (Gestion Administration). Vous pouvez retrouver ce projet en [cliquant ici](#) .

Le deuxième lien très important est le projet de protocole d'accompagnement des professeurs de la spécialité Gestion et Administration dans la transformation de leur filière. Vous pouvez le télécharger en [cliquant ici](#) .

Nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance de ces documents et de les analyser. Le secrétariat national du SNETAA-FO a besoin de l'avis de nos adhérents pour mener des discussions afin de les faire évoluer dans l'intérêt des élèves et PLP.

Vous pouvez nous faire part de vos remarques et avis, de deux façons :

- ⇒ en participant au conseil syndical académique élargi du jeudi 14 mars prochain (voir le dernier article de cette lettre d'information),
- ⇒ en nous envoyant un mail à l'adresse snetaa.lille@free.fr .



section académique de Lille

PAGE SPÉCIALE MUTATIONS INTRA-ACADÉMIQUES

La saisie des vœux

Elle se fera sur i-Prof du 15 mars 2019 14 heures au 28 mars 2019 14 heures.

Nos réunions d'informations

Parce qu'un vœu mal formulé ou un document non fourni vous font perdre des points... Parce que l'ordre des vœux formulés est important...

Participez à une réunion d'informations du SNETAA-FO !

- ⇒ Le mercredi 20 mars 2019 de 14H00 à 17H00 à Lens.
- ⇒ Le samedi 23 mars 2019 de 09H30 à 12H30 à Lille.
- ⇒ Le mercredi 27 mars de 09H30 à 12H30 et 14H00 à 17H00 à Lille.

Joindre les commissaires paritaires

Des doutes, des questions ? N'hésitez pas à les contacter au 06 84 94 07 30 ou à leur envoyer un mail à l'adresse snetaa.lille@free.fr.

Bonifications liées au titre du handicap ou du dossier médical de l'enfant

Une bonification de 1000 points peut être accordée. Dans tous les cas, un dossier médical est à transmettre au médecin conseil du Recteur.

Pour ceux qui changent d'académie

Chaque académie a une note de service différente. Contactez le secrétaire académique du SNETAA-FO de votre nouvelle académie pour faire vos vœux.

PLUS D'INFORMATIONS VOUS SERONT DONNÉES PAR MAIL DÉBUT MARS.



section académique de Lille

La CAPA d'avancement d'échelons du mercredi 13 mars 2019

Seront étudiés durant cette Commission Administrative Paritaire Académique les résultats des rendez-vous de carrière réalisés l'an dernier pour l'accélération de une année dans les 6^{ième} ou 8^{ième} échelon.

Si vous êtes concernés, contactez nos commissaires paritaires avant la tenue de cette CAPA pour les informer des commentaires du Proviseur et de l'Inspecteur.

Le conseil syndical académique élargi du jeudi 14 mars 2019

C'est au lycée Salvador Allende de Béthune, le jeudi 14 mars 2019, que se tiendra le prochain conseil syndical académique élargi.

Les travaux commenceront à 09H30 et se termineront à 16H30.

Le déjeuner aura lieu à la cantine du lycée et il sera pris en charge par le syndicat.

Contactez-nous par téléphone au 03 20 52 01 75 ou par mail à l'adresse snetaa.lille@free.fr pour obtenir votre convocation indispensable pour demander une autorisation d'absence.

